

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUILLET 2018

Présents : LEGERET Isabelle, SANGAY Valérie, MENIGON Jean-François, HAUTIN Patrick, CHOPINEAU Aurélien, FOUCHER Estelle, LE GALCHER Yann, TURPAULT Jean-François.

Absents excusés : DERBIER Cédric

Absent : GODON Christophe

Madame FOUCHER Estelle est élue secrétaire de séance à l'unanimité

Le dernier compte rendu de conseil municipal est validé à l'unanimité

Objet : Subventions

Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux demandes de subventions.

Après en avoir délibéré une subvention de 120 € est accordée à l'unanimité pour chaque enfant de Neuvy-2-clochers ayant participé aux voyages scolaires du collège au 1^{er} trimestre 2018. La somme sera versée directement aux familles.

Concernant la demande présentée par l'association des Ch'tiots, cette dernière est reportée, l'association reformulera sa demande au mois de septembre avec un bilan de ses actions et activités futures.

Objet : Délibération concernant l'avant-projet d'aménagement du champ du four

Madame Le Maire présente l'avant-projet d'aménagement pour le Champ du Four établi par le cabinet Neuilly.

Après délibération le Conseil Municipal décide de valider l'avant-projet proposé par le bureau d'étude et de confirmer l'affermissement de la phase PRO afin de pouvoir déposer la demande de permis d'aménager (7 pour, 1 abstention)

Objet : Délibération concernant l'aménagement du site de Vesvre

Madame Le Maire rappelle que des travaux sont envisagés sur le site de Vesvre

Après deux appels d'offres infructueux pour recruter un architecte du patrimoine il a été décidé de faire un appel d'offre comprenant plusieurs opérations :

- Aménagement de l'étable (projet initial)
- Les murs de soutènement de la Tour (affaissement important et travaux préconisés par la DRAC)
- Le mur de refend de la cheminée intérieure (projet initial)

La consultation va être lancée fin août avec choix de l'architecte du patrimoine fin septembre.